



PROGRAMME DE FORMATION

Organisme de formation : UN + Formations - SIRET 81949915300057

Référence et Intitulé : CV094-1 - Déontologie des professionnels de l'immobilier : ce qu'il faut savoir

Durée : 2h00

Type : Classe Virtuelle

Public

Agents immobiliers
Syndics de copropriété
Administrateurs de biens
Marchands de listes

Objectifs pédagogiques

Connaître les 12 articles constituant le code de déontologie des professionnels de l'immobilier.
Adopter les bonnes pratiques.

Pré-requis

Aucun

Programme

- 1 - LA DEONTOLOGIE DES PROFESSIONNELS DE L'IMMOBILIER
 - Les personnes concernées par l'obligation de déontologie.
 - Le CNTGI redéfini par la loi ELAN.
 - Le contenu et l'analyse du décret du 28 aout 2015.
 - Les règles relatives à la formation continue et à la compétence initiale.
- 2 - LES PRATIQUES PROFESSIONNELLES
 - Les dispositions relatives aux cartes professionnelles.
 - Les obligations d'information imposées aux détenteurs de cartes, aux négociateurs et aux directeurs (lien capitalistique juridique).
 - Les obligations relatives à la garantie financière et au registre répertoire.
 - La médiation.
- 3 - LE CONTROLE DE LA DGCCRF
 - L'extension des pouvoirs de la Direction Générale de la Concurrence, de la Consommation et de



Document établi via
la Plateforme F Immobilier
www.plateformef.com

Editeur accrédité : Meelk
40 Rue du Louvre - 75001 Paris
SIREN 844 282 863 RCS Paris

SAS au capital de 5 000 €
APE : 6201Z
TVA Intra. : FR 24 844282863
ICS : FR63ZZZ85B0FE



PROGRAMME DE FORMATION

la Répression des Fraudes.

Moyens pédagogiques

Séance de formation en classe virtuelle.

Support pédagogique disponible en ligne via l'espace utilisateur de chaque apprenant sur www.unplus.fr

Moyens d'évaluation

Validation de l'acquisition des connaissances via un quiz à l'issue de la classe virtuelle directement via l'espace utilisateur de chaque apprenant sur www.unplus.fr

Taux de bonnes réponses minimum à obtenir : 80 %.

Coordonnées pour support :

- e-mail : contact@unplus.fr

- Téléphone : 04 93 17 29 63 (du Lundi au Vendredi de 09 h à 12 h et de 14 h à 17 h)

Matériel nécessaire

Ordinateur ou tablette avec connexion internet.

Navigateur préconisé : Chrome.

